Fra Det Kgl. Biblioteks tekstportal (tekster.kb.dk)

Forfatter: Rosenørn-Lehn, Otto Ditlev

Titel: BREV TIL: Christian 9. FRA: Rosenørn-Lehn, Otto Ditlev (1872-08-16)

Citation: Rosenørn-Lehn, Otto Ditlev: ”BREV TIL: Christian 9. FRA: Rosenørn-Lehn, Otto Ditlev (1872-08-16)”, i *Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (3. bind)*, Henrik Koppels, s. 131. Onlineudgave fra Danmarks Breve: https://tekster.kb.dk/text/letters-001825006-003-shoot-L0018250060030084.pdf (tilgået 17. april 2024)

Anvendt udgave: Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (3. bind)

Ophavsret: Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

Læs Public Domain-erklæringen

Rosenørn-Lehn, Otto Ditlev, *Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (3. bind),*

Forestilling til Kong Christian IX af Udenrigsminister Baron Rosenøm-Lehn.
Copenhague, 16 août 1872.

Sire

En me référant à l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir hier avec Votre Majesté, et en exécution de Fordre qu'il Lui a plu de me donner, je m'empresse très humblement de résumer ci-aprés le résultat des délibérations du conseil des ministres au sujet de la prochaine entrevue des trois Empereurs àBerlin.

Dans notre très humble opinion, il serait trés opportun de profiter de cette occasion pour rappeler à l'Allemagne la question du Slesvig, et, s'il est possible, sonder le terrain pour savoir s'il y a quelque chance que cette affaire puisse, dans un avenir prochain, recevoir une solution satisfaisante. Sous ce rapport, on attacherait le plus grand prix à ce que Sa Majesté l'Empereur de Russie, dans les conversations éventuelles avec l'Empereur Guillaume, le Prince Impérial et le chancelier de l'Empire, daignât exprimer, tant personnellement que par l'organe de Son Altesse Impériale le Grand Duc Héritier, que, de méme qu'Elle a à coeur de voir se réaliser les justes espérances de Votre Majesté dans cette affaire, de même Elle sait, et par les communications directes s. 132de Votre Majesté, et par Son Altesse Impériale le Grand-Duc, que le gouvernement royal est animé du plus vif désir de voir ses relations avec l'Allemagne prendre un caractére encore plus intime et plus cordial, et qu'il appelle en conséquence de tous ses voeux le moment ou le gouvernement impérial allemand lui manifestera sa volonté de reprendre les négociations relatives à1'affaire du Slesvig.

II ressort des déclarations antérieures de la Prusse que cette puissance pourrait bien vouloir regarder comme une nécessité, pour assurer la sécurité de sa frontière du nord, de conserver certains points fortifiés du Slesvig. Dans le cas ou cette considération mettrait obstacle la rétrocession de quelques parties du duché, dont les sympathies et les aspirations danoises ne peuvent pourtant être mises en doute, cela faciliterait sans doute l'affaire que Sa Majesté Impériale de Russie daignât ajouter qu'Elle savait en outre que le gouvernement de Votre Majesté, tout en ne pouvant pas, d'après ses appréciations des rapports futurs entre les deux pays, se convaincre d'une pareille nécessité, est cependant animé d'un si vif désir de voir cette affaire heureusement terminée, qu'il se montrerait disposé à laisser entre les mains de la Prusse celles des fortifications de Sønderborg et de Dybbøl qu'elle jugerait indispensables, et à accepter les servitudes militaires qui en découleraient.

Le vif intérét que Sa Majesté l'Empereur de Russie, ainsi que Son Altesse Impériale le Grand Duc Héritier, ont à diverses reprises manifesté pour cette affaire, me fait espérer que Votre Majesté réussira encore dans cette occasion à assurer au gouvernement royal un puissant appui. Je me permettrai seulement d'ajouter qu'il serait fort à désirer qu'à Son arrivée à Berlin, Sa Majesté Impériale daigne abor der cette question dés qu'Elle juger a les circonstances favorables, et qu'Elle informe ensuite le Roi du résultat, pour que Votre Majesté puisse avoir le temps nécessaire s. 133d'aviser aux mesures ultérieures qu'il y aurait peut-étre lieu de prendre.

O.D.Rosenørn-Lehn.

U.A. Politiske Koncepter III. Paategnet: Traduction. — Trykt i »Bismarck und die nordschleswigsche Frage«, S. 378. — Sml. Kriegers Dagbøger V, S. 245.